

Sortie de la GEMINI Fondation collective 1e

Renseignements nécessaires au virement de la prestation de sortie

Votre employeur nous a annoncé votre sortie de l'institution de prévoyance du personnel.

Nous vous prions de lire attentivement le formulaire joint, de répondre correctement aux questions et d'aposer votre signature.

Veillez noter que vous continuez à assumer tous les risques de placement jusqu'à ce que la Fondation puisse désinvestir l'avoir de prévoyance et le transférer selon vos instructions.

Merci de nous faire parvenir votre réponse dans les **30 jours à compter de la date du présent courrier**. Les prestations de sortie en déshérence seront versées par nos soins à la Fondation Institution supplétive LPP, Comptes de libre passage, 8036 Zurich, au plus tard à l'échéance d'une période de 24 mois.

Nous vous remercions de votre prompt réponse.

Avec nos meilleures salutations
GEMINI Fondation collective 1e

A remplir pour le versement de la prestation de sortie

Nom et prénom _____

Adresse complète _____

NPA et lieu _____

Numéro d'assurance sociale _____

Date de naissance _____

Sexe _____

Etat civil _____

Ancien employeur _____

Le virement de la prestation de sortie à l'institution de prévoyance du nouvel employeur est impératif selon l'art. 3 al. 1 de la loi sur le libre passage. Si vous n'êtes pas assuré auprès d'une autre caisse de pension, votre prestation de sortie doit être virée soit sur un compte de libre passage auprès d'une banque, soit sur une police de libre passage auprès d'une compagnie d'assurance. Dans certaines conditions, un versement en espèces est également possible.

1 Virement à ma nouvelle caisse de pension (changement d'employeur))

Nouvelle caisse de pension _____

Adresse _____

NPA et lieu _____

Coordonnées de la banque/poste _____

Numéro IBAN _____

Autres renseignements
(contrat, etc.) _____

2 Virement sur un compte de libre passage (interruption de travail)

- Veuillez verser ma prestation de sortie à la Fondation institution supplétive LPP, comptes de libre passage, case postale, 8050 Zurich. Celle-ci m'informera directement de l'ouverture du compte de libre passage.
- J'ai ouvert un compte de libre passage dans ma banque. Veuillez trouver ci-joint les informations nécessaires au versement.
- J'ai souscrit une police de libre passage chez une compagnie d'assurance. Vous trouverez ci-joint les indications nécessaires pour que le virement puisse être effectué.

3 Situation encore incertaine

- Je souhaite que l'avoir de prévoyance demeure pour le moment chez GEMINI Fondation collective 1e. Par ma signature, je confirme assumer moi-même l'ensemble des risques de l'actuelle stratégie de placement. Sans autres instructions de ma part, la fondation collective 1e versera mon avoir de prévoyance à la Fondation Institution supplétive LPP, Comptes de libre passage, 8036 Zurich à l'échéance d'une période de 24 mois.

4 Versement en espèces (n'est possible qu'en présence de l'une des raisons suivantes)

- Ma prestation de sortie est inférieure à la cotisation annuelle personnelle.
- Je m'établis à mon propre compte à titre d'activité lucrative principale et ne suis plus soumis-e à la prévoyance professionnelle obligatoire. Vous trouverez ci-joint une attestation actuelle de la caisse de compensation AVS selon laquelle je suis enregistré-e comme étant à mon propre compte.
- Départ définitif de la Suisse
Je ne vis plus et ne travaille plus en Suisse ou au Liechtenstein et ne suis plus assujetti au droit suisse de la prévoyance. L'attestation de départ de ma commune de domicile est fournie en pièce jointe. Veuillez compléter les données des chiffres 4.1 à 4.3.

4.1 Compte pour le versement

Nom de la banque _____

Adresse de la banque _____

Numéro IBAN _____

SWIFT/BIC
(paiements à l'étranger) _____

4.2 Adresse du domicile à l'étranger

4.3. Signatures

Je déclare avoir lu les explications et rempli le formulaire de manière complète et véridique.

Lieu / Date	Signature
-----	-----

Lieu / Date	Signature du conjoint / partenaire enregistré
-----	-----

En cas de demande de versement en espèces (à partir de CHF 10 000.00), il nous faut de la part de personnes mariées ou vivant en partenariat enregistré le consentement certifié du conjoint / partenaire. La certification doit être apposée sur ce formulaire et peut être demandée auprès de la commune de domicile, d'une autre commune ou auprès du service du personnel. Toutes les autres personnes doivent nous faire parvenir un certificat individuel d'état civil.

Lieu / Date	Signature de la personne certifiante
-----	-----

Papier d'identité présenté _____